



Opinions

Dijon, capitale de l'entrepreneuriat social ?

THOMAS BUFFARD, CO-RESPONSABLE DE MOUVEMENT DES ENTREPRENEURS SOCIAUX EN BOURGOGNE

Les villes du XXI^e siècle sont confrontées à des défis grandissants qui doivent engager les pouvoirs publics à accompagner les énergies créatrices et porteuses de solutions innovantes.

Les villes ont un rôle majeur à jouer pour devenir des territoires relais de croissance économique et sociale. Dépendance, petite enfance, logement, exclusion, santé de proximité, économie circulaire, transports, ... sont autant de défis auxquels les entrepreneurs sociaux répondent en innovant socialement et en étant performant économiquement.

À la tête d'associations, de coopératives, d'entreprises d'insertion, d'entreprises adaptées, de SA ou encore de SAS à finalité sociale, œuvrant dans tous les secteurs de notre économie, ces entrepreneurs cherchent à mettre l'efficacité économique au service de l'intérêt général. Ils s'adossent à un modèle économique solide et s'astreignent à une lucrativité limitée afin de faire du profit non une fin en soi, mais un moyen pour mettre en œuvre leurs solutions.

Les municipalités et les inter-communalités disposent de certains leviers d'action pour favoriser l'émergence et le déploiement de ces solutions : animation territoriale, terreau entrepreneurial,

politiques de développement économique et politiques sociales, nouvelles formes de co-construction des politiques publiques sont autant d'outils qui peuvent permettre la création d'un environnement fertile à l'apparition et au développement de l'énergie créatrice des entrepreneurs sociaux.

Forts de ces constats, nous souhaitons qu'une fois élu, le Maire mette en œuvre les huit mesures concrètes suivantes (réunies sous trois grands thèmes), techniquement et juridiquement, au cours des deux premières années de mandature :

◆ Favoriser l'émergence d'innovations sociales et environnementales

Soutenir politiquement et financièrement les structures spécialisées dans la création et le développement d'entreprises sociales.

Créer une direction de l'innovation sociale, de la co-construction et de l'expérimentation.

Organiser régulièrement dans les mairies-annexes ou par le biais de commissions de quartier, des ateliers de création de solutions pour répondre à des besoins sociaux ou environnementaux locaux.

◆ Réorienter les marchés publics vers la création de valeur sociale et environnementale ajoutée sur le territoire

Poursuivre la politique des clauses d'insertion, mettre en place l'accompagnement et l'évaluation nécessaire et favoriser le dialogue avec les fédérations professionnelles concernées.

Faire des critères d'impact social et environnemental, des critères fondamentaux de l'attribution d'une part conséquente des marchés de moins de 15 000 euros.

◆ Mettre en place une politique de sensibilisation et de formation à l'entrepreneuriat social

Soutenir les événements du Mouves, ou des autres acteurs, visant à la promotion de l'entrepreneuriat social et de l'ESS (en direction des jeunes, du monde économique, des élus, etc).

Soutenir les actions visant à développer la recherche académique autour de l'entrepreneuriat social.

Former les technicien-nes de la mairie de Dijon à l'entrepreneuriat social, afin qu'ils soient à même de reconnaître ces structures et leurs atouts.